



SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr

04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64

04 76 76 11 42 / 06 07 24 82 79

**GRENOBLE ACCÉLÈRE
LES TRANSITIONS**

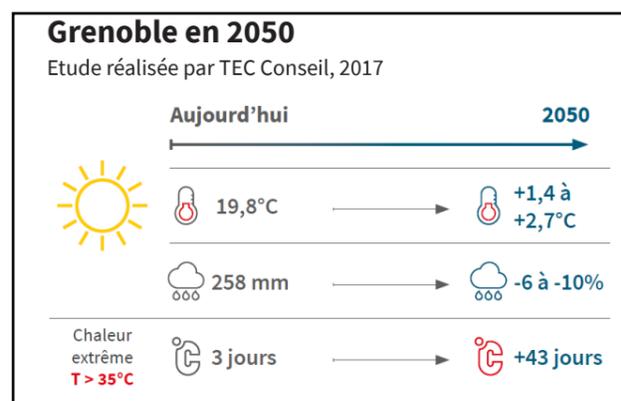
**...ET PREND UN TEMPS
D'AVANCE !**

Les Alpes sont deux fois plus frappées par le changement climatique que le reste de l'Europe... cette réalité donne à Grenoble, cœur des Alpes, la responsabilité d'être deux fois plus audacieuse et créative ! Mettre le bouclier social au cœur des transitions est le secret de la réussite à la grenobloise.

La Ville prend un temps d'avance et accompagne le changement via des dispositifs, des aides pour protéger les habitantes et habitants et leur donner envie d'adapter leurs modes de vie, pour ensemble, engager la transition dans tous les domaines : mobilités, démocratie, alimentation, école, espace public, énergie ...

SOMMAIRE

- page 3 : Grenoble, Capitale Verte Européenne 2022
- page 4 : Assurer les sécurités du quotidien
- page 6 : Accès à la fraîcheur : s'adapter pour mieux préparer l'avenir
- page 8 : Le cadre et la qualité de vie améliorés
- page 10 : Cap sur la jeunesse et la démocratie
- page 11 : A la reconquête de l'air
- page 12 : Vivre la nature comme un bien commun
- page 13 : Lumières sur la ville
- page 14 : Un nouvelle façon de vivre la ville
- page 15 : Covid-19 : protéger et accompagner



GRENOBLE, CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022

Grenoble a été élue Capitale Verte Européenne 2022. L'Europe a ainsi reconnu l'engagement de Grenoble en faveur de la transition écologique.

Lancée en 2008 par la Commission Européenne, le titre de capitale verte européenne est attribué chaque année aux villes qui remplissent des objectifs ambitieux en matière de transitions. Pendant une année, l'Europe fait du territoire élu un territoire ambassadeur au niveau national et européen. 12 indicateurs ont été évalués par la Commission européenne : lutte contre le réchauffement climatique et adaptation au changement en cours, gestion des espaces verts, développement des modes de transports alternatifs à la voiture personnelle, lutte contre la pollution atmosphérique et sonore, gestion de l'eau et des déchets, respect de la biodiversité, mode de gouvernance, performance énergétique, innovation verte.

Zéro pesticide depuis 2006, 95% de bio et local dans les cantines des crèches, 5 500 arbres plantés depuis 2014, 11 nouveaux espaces de fraîcheur créés d'ici 2022 et 6 lancés d'ici 2023, la plus grande Zone à Faibles Emissions de France, gratuité du changement d'appareil de chauffage pour les plus modestes, la totalité des besoins des Grenoblois-es couvert en électricité renouvelable 100% verte d'ici 2023, bientôt 3 fermes urbaines bio, première voie réservée au covoiturage sur une autoroute...



Le territoire grenoblois est pionnier, innovant, au rendez-vous des transitions.
L'année Capitale Verte Européenne a pour ambition de fédérer les habitantes et habitants (notamment les jeunes), les acteurs institutionnels, culturels, scientifiques, économiques et associatifs, pour, ensemble, amplifier les transitions.

Piloté par la Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole, en partenariat avec le Département de l'Isère, et avec le soutien de l'État français et de la Commission européenne, le titre mobilise également l'Université Grenoble Alpes, les Parcs naturels régionaux, des entreprises, des associations, des collectifs d'habitants-es. Au total, plus de **300 partenaires publics et privés** sont déjà engagés !

3 PILIERS

la participation citoyenne, la culture, et les sciences.

12 MOIS, 12 THÈMES

janvier : climat ; **février** : air ; **mars** : énergie ; **avril** : nature et biodiversité ; **mai** : produire et consommer autrement ; **juin** : inégalités ; **juillet** : eau ; **août** : santé ; **septembre** : mobilité ; **octobre** : alimentation et agriculture ; **novembre** : déchets ; **décembre** : habiter la ville de demain.

+200 ÉVÈNEMENTS DÉJÀ PRÉVUS

- 15 janvier : **cérémonie d'ouverture**, avec un escape game à l'échelle de la ville, un dialogue citoyen à l'attention des jeunes, etc. (sous réserve de restrictions sanitaires liées au Covid).
- Juin : 2^{ème} édition du **Forum international pour le Bien Vivre**
- Décembre : **Forum Mondial de la Démocratie Participative**
- Chaque mois, le **Conseil scientifique pluridisciplinaire** de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 organisera un débat « état des lieux et controverses » autour des 12 thématiques.

 Le programme et toutes les infos à retrouver sur [l'espace presse de grenoble.fr](https://espacepresse.grenoble.fr)

LA RÉUSSITE GRENOBLOISE AUSSI RECONNUE :

- 2021 : **Ville amie des enfants** et **Ville amie des aînés**
- 2021 : **première ville cyclable de France** pour les déplacements domicile-travail
- 2020 : lauréate du 3^e grand prix de l'AVPU : **label éco propre et éducatrice canine**
- 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 : **Trophées de la participation et de la concertation**
- 2019 : **Label Cit'ergie Gold**
- 2018 : **Label Ville Active et Sportive**
- 2018 : « **Palme d'or des cantines bio** », **Prix Cantine rebelle**
- 2018 : 1^{ère} place des villes où il **fait bon travailler et se loger**
- 2018 : 3^e au palmarès 2018 des villes de France les **plus attractives pour le business**
- 2017 : Ville engagée **contre le Sida**
- 2017 : **label Ville d'art et d'histoire**
- ...

ASSURER LES SÉCURITÉS DU QUOTIDIEN

PLUS DE GRATUITÉS ET DE TARIFICATIONS SOLIDAIRES

Grenoble est l'une des rares grandes villes de France à ne pas augmenter les impôts locaux, qui pèsent d'abord sur les ménages modestes. Elle a par ailleurs créé un abattement sur la taxe d'habitation pour les personnes handicapées avec de faibles revenus. La gratuité ciblée et la tarification solidaire franchissent un record de développement :

- Culture: **gratuité totale des bibliothèques** pour toutes et tous depuis 2019 ; gratuité totale du festival Cabaret frappé et depuis 2016 ; **gratuité des musées et des muséums pour les moins de 26 ans**.
- **Stationnement** : **gratuité pour les personnes handicapées** et vingt minutes pour toutes et tous. Gratuité des parkings relais pour les abonné-es TAG.
- Transports en commun : le tarif a été divisé par deux en deux ans pour les jeunes, gratuité des transports pour les sorties scolaires et pendant trois mois pour les nouvelles et nouveaux arrivants.
- Métrovélo (service de location de vélos): tarification solidaire.
- Périscolaire : gratuité deux soirs par semaine et tarification sociale pour les autres avec des tarifs progressifs - les moins chers du département.
- Cantine scolaire : grille tarifaire plus progressive : **repas à 80cts pour les bas revenus**
- **Eau : tarification sociale** (la facture a baissé pour 40 000 Métropolitain-es !)
- Electricité : **mise en place d'un réel accès au tarif social de l'énergie** par GEG : mi-2016, 7 000 ménages bénéficiaient de la tarification sociale de l'électricité (soit 8 fois plus qu'en 2013) et 1 500 du TSS (gaz). Un pôle « énergie solidaire » coordonne les actions pour les personnes en difficulté de paiement.
- **Tarification solidaire aussi pour les piscines, le téléphérique de la Bastille...**
- **Majoration de la taxe d'habitation pour les 4 300 résidences secondaires grenobloises** : un nouvel outil de lutte contre la vacance et la sous-occupation de logements, en faveur des locataires. En favorisant la mise en location des résidences secondaires, la Ville de Grenoble vise à voir revenir certains biens sur le marché locatif à moyen terme. En parallèle, avec la Métropole, elle lutte contre la vacance structurelle et nous espérons qu'un certain nombre de logements remis à la location seront conventionnés via la plateforme **Louez Plus facile**.
- Grenoble et la Métropole travaillent activement à la mise en place de **l'encadrement des loyers**, afin de protéger les habitant-es des hausses des prix des loyers incontrôlées. Un dossier sera déposé auprès du Ministère en 2022.

GRENOBLE, TERRE D'ACCUEIL

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, Grenoble, tout comme de nombreuses villes françaises, a été le lieu d'accueil d'une main d'œuvre étrangère liée à l'immigration transfrontalière, principalement en provenance d'Italie. La tradition de solidarité et d'accueil est ainsi ancrée dans la ville depuis fort longtemps.

La Ville de Grenoble, a ouvert dès septembre 2015, une **plateforme de coordination pour recueillir les propositions d'accueil et d'aide des habitant-es volontaires, des associations et des œuvres de charité**. Plus de 550 offres ont été effectuées la première année. Les propositions concernent de l'hébergement long ou temporaire, pour des week-ends, des vacances, mais aussi de l'aide juridique et administrative, de la traduction, des cours de français, du don de vêtements...

Le CCAS de Grenoble, **au-delà de toute obligation légale, est pleinement mobilisé tout au long de l'année pour l'hébergement des plus précaires** : il met du foncier municipal à disposition d'associations. Il gère 240 places d'Hébergement alternatif, 134 places en Centre d'Hébergement d'urgence et de réinsertion sociale et 29 lits d'accueil médicalisés et « Halte soin santé ».

En 2014, le dispositif d'hébergement du Rondeau a été construit. Des chalets et points d'eau sont aménagés sur son terrain de 4500m² qui héberge près de 130 personnes.



ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La Ville de Grenoble passe à vitesse supérieure pour l'égalité femmes-hommes :

- Renforcer la place des femmes sur l'espace public : campagne dans les transports, dénomination de rues, fresques sur les bâtiments, etc.
- Education : lutte contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge dans les crèches et les bibliothèques.
- Développement du sport au féminin et la mixité des pratiques sportives : **création de la première école féminine de foot** ; mise en place de critères des subventions, etc.
- Plan d'égalité femmes-hommes dans la fonction publique (60% de postes de direction sont confiés à des femmes).
- En 2020, une première **cour d'école non-genrée et végétalisée** a vu le jour école Clemenceau. D'autres sont en projet.
- Actions contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre. Par exemple, la municipalité lancera début 2022 les «**Assises de la nuit**» afin de bâtir, avec les associations, les usagers et usagères, les réponses adaptées à la vie nocturne. Suite à #BalanceTonBar la Ville a lancé un espace de travail spécifique sur les violences faites aux femmes dans les lieux festifs.

ACADÉMIE DE LA CONFIANCE

Depuis cette année, en plus du socle de formation obligatoire, les **policiers et policières municipaux de Grenoble suivent, à leur demande, un cursus supplémentaire** sur différents enjeux de société. Une formation spécifique a été spécialement créée pour leur permettre de mieux appréhender **les violences faites aux femmes** (Savoir évaluer une situation dans l'urgence ; Prendre en charge la victime et la conseiller ; Maîtriser les fondamentaux relatifs à la bientraitance des victimes ainsi que le réseau de prise en charge...).

INNOVER POUR L'ACCÈS AUX DROITS

La Ville et le CCAS de Grenoble ont élaboré un plan d'action pour **l'accès aux droits et contre le non recours** qui comporte 17 actions. Parmi elles :

- la plateforme **solidarites-grenoble.fr**, réalisée en collaboration avec +280 actrices et acteurs de la solidarité grenobloise.
- d'une **équipe juridique mobile**, soutenue par le Défenseur des droits, pour faire appliquer la loi DALO DAHO.
- des **médiateurs et médiatrices pairs en santé** : des habitant-es des quartiers politique de la Ville vont à la rencontre des publics pour favoriser leur accès à la santé.
- la **caravane des droits** : une équipe de professionnel-les va à la rencontre des publics les plus éloignés des institutions.

AMÉLIORER LES FINS DE MOIS

La Ville de Grenoble propose des aides pour les Grenoblois-es :

- **Microcrédit personnel** pour celles et ceux qui ne trouvent pas de réponse avec le crédit bancaire classique.
- **Micro épargne accompagnée** abondée par la collectivité, en partenariat avec le Crédit municipal de Lyon.
- **Plateforme de lutte contre la précarité énergétique** (informations, diagnostic, conseils, aides financières)



DOUCHES MUNICIPALES : DES CRÉNEAUX RÉSERVÉS AUX FEMMES

La Ville met à disposition gratuitement des personnes sans domicile fixe des douches municipales. Des créneaux horaires exclusivement destinés aux femmes ont été ouverts en 2021. Des protections hygiéniques seront mises à disposition gratuitement, de même que des serviettes, savons et shampoings.

EN ATTENDANT LA GRATUITÉ, DES COLLECTES DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

En 2021, la précarité menstruelle concernait au moins 2 millions de Français-es. **Depuis 2019, la Ville organise chaque année une collecte de serviettes et protections périodiques** (17 000 dons la première année) à destination des associations de solidarité du territoire. Cette collecte est aussi l'occasion de briser le tabou des règles et de se mobiliser pour la gratuité des protections périodiques.

ACCÈS À LA FRAICHEUR : S'ADAPTER POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

En 2050, les périodes de canicules seront 15 fois plus intenses qu'aujourd'hui. Grenoble, Capitale verte européenne 2022, anticipe : l'accès à l'eau, à la nature et à la fraîcheur est primordial pour mieux s'adapter dès aujourd'hui et se préparer à l'avenir.

📍 L'étude sur l'adaptation au changement climatique à Grenoble à retrouver sur grenoble.fr



Plus frais, plus arborés, plus conviviaux,... Plusieurs espaces publics se transforment pour être au rendez-vous de Capitale Verte Européenne 2022. Des places seront végétalisées, des squares et parcs créés ou rénovés, des espaces de natures et de biodiversité renforcés.

11 NOUVEAUX ESPACES DE FRAICHEUR D'ICI 2022 ET 6 ENSUITE

- **Le parc de la prairie, un espace vert repensé au cœur de Mistral** : + de 200 nouvelles plantations, des jeux et espaces ludiques, etc.
- **La place du Plateau à Mistral végétalisée** : près de 30 plantations d'arbres, du nouveau mobilier urbain, etc.
- **Le square du Lys Rouge rénové** : plantation d'une cinquantaine d'arbres au sein de 700m² d'espaces végétalisés et arborés, avec de nouveaux jeux pour enfants
- **la place Victor Hugo plus végétale, plus accessible, plus attractive et conviviale** : un demi hectare désimperméabilisé, près de 80% d'économie d'énergie, des matériaux locaux...
- **Le parc Cambridge, près d'1 ha de verdure en création à la Presqu'île** : le nouveau parc comportera 100 arbres, 3 aires de jeux, un verger, un ruisseau, des jeux d'eau, etc.
- **Le square Barbara, un nouveau lieu de verdure pour le quartier Châtelet** : 1 500 m² avec 8 nouveaux arbres, 9 arbustes, 150 rosiers « Barbara », et 1000 bulbes
- **La place Edmond Arnaud rafraîchie** au centre historique de Grenoble : renforcement de la végétalisation (+15 arbres), mise en place de brumisateurs, et une amélioration des cheminements piétons.
- 2021-23 : **la place Mandela, l'eau et le végétal renforcés** : jets d'eau, nouveaux arbres, mobilier urbain, réductions du bruit, nouveaux revêtements de sols pour une plus grande perméabilité des sols, etc.
- 2022 : **la Bastille, au cœur de dynamiques nouvelles** : réhabilitation des anciens bâtiments universitaires dénommés IGA et Dolomieu, restauration et la valorisation de la biodiversité, éco-pâturage, une seconde mare aménagée..
- 2022-2024 : **l'Esplanade, un nouveau parc de 2 ha** : près d'1 ha de surface sera désimperméabilisé et enherbé.
- 2022- 2023 : **2 ha supplémentaires de verdure au parc Flaubert** : le parc existant (3 ha) sera ainsi élargi à 5 ha avec la plantation de plus de 70 arbres, 13 jardins partagés, des lisières de plantes comestibles, etc.

Et aussi, après 2022 : la requalification et l'agrandissement du parc Jean Verlhac à la Villeneuve, la création de deux parcs linéaires à proximité de Grand'Place, l'aménagement du square Tarze, la place de la commune rénovée et trois nouveaux squares à l'Abbaye, la place des Géants repensée, le secteur Bouchayer Viallet végétalisé.



PLAN FRAICHEUR

La Ville de Grenoble et le CCAS agissent pour limiter les effets de la chaleur sur les habitantes et les habitants, en particulier sur les plus vulnérables en actionnant des actions préventives : **veille sociale, végétalisation, désimperméabilisation des sols, etc.**

En parallèle, la Ville a multiplié les **points de fraîcheur** : + de fontaines en fonctionnement, des jeux d'eau mobiles pour accompagner les manifestations sur l'espace public, des brumisateurs fixes et temporaires dans différents quartiers et des systèmes de rafraîchissement par l'eau dans les écoles en cas de canicule, etc.

LE CADRE ET LA QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉS

MISTRAL, UNE PROFONDE MUTATION

Le quartier Mistral est depuis 2001 engagé dans un projet de rénovation avec l'Anru et la Région qui vise à diversifier l'habitat, développer l'activité économique et la formation professionnelle, requalifier les espaces publics structurants, implanter de nouveaux équipements et commerces fédérateurs, développer les liaisons avec les autres quartiers et améliorer l'accès aux transports, pour offrir aux habitant-es un cadre de vie rénové et agréable.

Après l'arrivée de **nouveaux commerces** (superette, savonnerie) et de la plateforme multflux de la Poste, la fin de la démolition de la barre Anatole France, la transformation du quartier Mistral menée par la Métropole et la Ville de Grenoble se poursuit sur l'habitat et les espaces publics.

12 millions d'euros sont consacrés à l'amélioration des espaces publics du quartier Mistral.

2 chantiers de végétalisation (plantation de 130 arbres, débitulisation, jeux pour enfants, etc.) se sont achevés en 2021 pour réduire les effets d'îlots de chaleur et renforcer la convivialité pour un budget total de près d'un million d'euros TTC.

LA VILLENEUVE, 1ER ECOQUARTIER POPULAIRE

En février 2021, **l'Etat a décerné le label « Eco Quartier »** à Grenoble, Echirolles et à Grenoble-Alpes Métropole, dans le cadre du projet de rénovation des quartiers des Villeneuves.

Plus de 300 millions d'euros sont investis dans le cadre du projet d'aménagement GrandAlpe, pour la transformation des Villeneuves, favoriser l'attractivité, développer davantage la mixité sociale, et améliorer le cadre de vie des habitantes et habitants.

A la Villeneuve et au Village Olympique, la concertation sur le parc a débuté en 2020. L'objectif : définir la requalification des principaux lieux de vie du parc, comme ouvrir celui-ci sur l'extérieur du quartier et rendre son **lac baignable**. La réhabilitation thermique des bâtiments se poursuit également avec la rénovation du 70 et 60 Ouest

Galerie de l'Arlequin. Le chantier des tours 32-34 Marie Reynoard est également en train de s'achever. A la clé, **des bâtiments mieux isolés, plus agréables à vivre et des charges réduites pour les locataires.**



URBANISME TRANSITOIRE À L'ABBAYE

Le projet prévoit à terme **232 logements familiaux dont 35% de logements sociaux**. Suite au relogement des habitant-es entre 2016 et 2020, et dans l'attente des importantes réhabilitations patrimoniales prévues entre 2022 et 2030, un dispositif d'urbanisme transitoire va donc être mis en place en lien étroit avec les acteurs du quartier et la Maison des Habitant-es du quartier.

Il permet d'accompagner la transformation du quartier, de préfigurer les futurs espaces publics, **d'accueillir plusieurs actrices et acteurs culturels et associatifs, des services de la Ville de Grenoble, du CCAS** et de déployer plusieurs **dispositifs d'hébergement, et de solidarités.**



ECOQUARTIER FLAUBERT : LA TERRE ET LE BOIS À L'HONNEUR

Le projet Flaubert, **labellisé EcoQuartier**, poursuit des objectifs ambitieux de performance énergétique et d'énergies renouvelables, de gestion des déchets, l'usage de matériaux bio-sourcés comme le bois, la terre ou la paille, de valorisation de la biodiversité, de mise en valeur des ressources naturelles, l'association des habitant-es au projet, les déplacements doux, etc.

Parcs Flaubert, Georges Pompidou, de l'Alliance, du Clos d'Or et du parvis de la MC2... Quartier Flaubert, la nature est partout, et sa présence va être renforcée. Le Parc Flaubert va passer de 3 à 5 hectares, avec la plantation de plus de 70 arbres et la création de 13 jardins partagés. La nature s'invite aussi au cœur des ensembles de logements : sur les toits avec 700m2 dédiés à l'agriculture urbaine sur le toit du parking silo ; au sol avec la création de jardins partagés et des potagers.

Flaubert mise sur les ressources naturelles locales pour la construction de nouveaux programmes immobiliers.

Le Haut-Bois, actuellement en construction, est une première en France. Le bâtiment passif de 56 logements est construit sur une zone sismique, sur une ossature bois de 9 niveaux, avec des matériaux bio-sourcés.

Les travaux du groupe scolaire en matériaux bois et bio-sourcés débutent, et le nouvel EHPAD est en cours d'achèvement.

Zoom sur 3 projets retenus quartier Flaubert :

➤ Lot Emma (50 logements) : un immeuble « low-tech » avec de la **terre** à tous les étages. Le cœur d'îlot sera aménagé en **forêt urbaine** et dédié à la **gestion des eaux de pluie**. Au rez-de-chaussée est prévue une **cantine participative** de quartier à prix libre.

➤ Lot Elisa (39 logements) : l'immeuble privilégie l'usage des **matériaux bio et géo-sourcés** dans la construction. Au rez-de-chaussée sont prévus une **Maison de la Santé Pluriprofessionnelle (MSP)**, pour un juste équilibre entre pratique libérale et santé publique et un **local à usage associatif**.

➤ Bois & Rêve'S » (27 logements sociaux et solidaires) : construit en **matériaux bas carbone bio-sourcés**, il proposera **des nichoirs, terrasses collectives...**



ABC, 1ER CONCEPT EN FRANCE DE BÂTIMENT AUTONOME EN ÉNERGIE ET EN EAU

Le bâtiment (62 logements dont 20 sociaux) livré en 2020 à la Presqu'île vise une autonomie annuelle en énergie de 70 %, une réduction de 2/3 de la consommation d'eau issue du réseau de ville et une réduction de 40 % des ordures ménagères. Son fonctionnement :
- l'électricité produite par la **ferme solaire** placée sur les toits est stockée dans des batteries pour être disponible le soir, lorsque les habitantes et habitants sont présents dans leurs logements ;
- **l'eau de pluie est récoltée**, potabilisée et utilisée plusieurs fois dans les logements.



© PHILIPPE CHANCEL

CAP SUR LA JEUNESSE ET LA DÉMOCRATIE

50 CHANTIERS OUVERTS
AU PUBLIC DEPUIS 2018

59 PROJETS ISSUS
DU BUDGET PARTICIPATIF



DYNAMISER LA VIE DÉMOCRATIQUE

Pour permettre à toujours plus d'habitant-es de prendre part à la vie de la cité, mobiliser les énergies, dialoguer et trouver des solutions avec les citoyen-nés, la Ville de Grenoble a lancé plusieurs outils expérimentaux.

En 2018, la Ville de Grenoble a lancé les **Chantiers ouverts au public** qui rassemblent des habitant-es, des associations et des agent-es autour de projets sur l'espace public. Depuis 2019, des **Chantiers jeunes** permettent au jeunes grenoblois-es (140 en 2020) de découvrir l'engagement et la solidarité grâce à un parcours construit et accompagné par des professionnel-les.

Depuis 2015, grâce au **Budget participatif**, les Grenobloises et Grenoblois de + de 16 ans, quelle que soit leur nationalité, proposent et votent pour des projets qui transforment la ville. De nombreux projets ont déjà vus le jour : peinture des toits en blanc pour rafraîchir, des frigos solidaires, un lieu pour les sans-abris, des jardins partagés, ou encore la mise en place de 100 nichoirs à hirondelles, mésanges et chauves-souris.

En 2021, Grenoble a lancé un pack pour la démocratie pour favoriser prise en compte des interpellations citoyennes. Trois modalités spécifiques de prise en compte des interpellations seront proposées aux habitant-es :

- > **La médiation d'initiative citoyenne** pour améliorer le traitement des demandes des habitant-es envers les élu-es et services de la Ville.
- > **Les ateliers d'initiative citoyenne** pour conseiller et enrichir la décision publique. Ces ateliers, composés de citoyen-nés tiré-es au sort, auront pour mission de produire des préconisations sur une politique municipale définie, avec la possibilité d'auditionner élu-es, expert-es et services municipaux.
- > **La votation d'initiative citoyenne** : des consultations locales sur des propositions portées par au moins 5% de la population grenobloise.

La démocratie sanitaire en action avec la Convention citoyenne Covid locale

Quelques mois après le début de la pandémie, Grenoble a répondu présent à l'appel du Conseil Scientifique visant à associer, via des comités citoyens, les habitantes et habitants à la gestion de la crise sanitaire. **210 personnes tirées au sort** ont ainsi fait des propositions auxquelles nous avons apporté des réponses concrètes pour lutter contre l'isolement, renforcer la prévention, etc. Grenoble a été **récompensée de la mention du jury des Trophées de la Participation & de la Concertation** pour ce dispositif qu'elle a été la première à lancer.

LA JEUNESSE, UNE PRIORITÉ POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Considérant l'éducation et le cadre d'apprentissage comme une priorité, la Ville de Grenoble a décidé en 2015 d'investir plus de **65 millions d'euros** pour ses écoles avec notamment : **5 nouvelles écoles ou écoles agrandies et 4 extensions ; 4 nouveaux restaurants scolaires ; la rénovation énergétique et thermique de 4 écoles (3 livrées à la rentrée 2019) ; une 1ère cour d'école non-genrées & plus végétale ; et de nombreux travaux d'entretien réguliers.**

« Emergences » : laisser la parole à la jeunesse

Laisser la parole à la jeunesse, valoriser leurs talents et donner vie à la puissance de leurs mots : tel est le défi lancé par **Emergences** en 2018. Lors de chaque édition, l'événement rassemble des jeunes de tous horizons, les initie à une discipline artistique sous l'encadrement de professionnels et leur donne la chance de s'exprimer sur les planches face à un public.



GRENOBLE EST LA PREMIÈRE
VILLE CYCLABLE DE FRANCE
POUR LES TRAJETS
DOMICILE-TRAVAIL

ELLE ARRIVE EN TÊTE DES
VILLES DE + DE 100 000
HABITANT-ES LES
MIEUX AMÉNAGÉES
POUR LES
DÉPLACEMENTS À VÉLO

© SYLVAIN FRAPPAT

À LA RECONQUÊTE DE L'AIR

Depuis mai 2019, l'accès à la circulation de Grenoble (et 26 communes de l'agglomération) est réservé aux véhicules utilitaires et poids lourds les moins polluants, faisant de cette **Zone à faible émission (ZFE) la plus grande de France.**

D'ici 2025, les véhicules de livraison Diesel vont ainsi être progressivement interdits à la circulation. Pour accompagner les professionnel-les, la Métropole propose des aides financières allant jusqu'à 12 000 euros. Deux centres de distribution urbaine ont aussi été créés.

La Ville investit massivement dans le renouvellement de sa flotte de véhicules municipaux (notamment gaz et électrique).

La mauvaise combustion du bois est la première cause d'émissions de particules fines sur le bassin grenoblois. La « **prime air bois** », doublée par la Métropole, encourage les particuliers à renouveler leurs appareils de chauffage au bois pour qu'ils soient plus performants et moins polluants. Depuis 2021, la Ville de Grenoble complète les aides existantes qui peuvent ainsi atteindre 5 000€.

La Ville de Grenoble s'est efforcée de faire évoluer le dossier de réaménagement de l'A480. **C'est une première en France : une voie est réservée aux covoiturages.**

Pour faciliter les changements de pratique, la Ville de Grenoble et la Métropole investissent dans les mobilités douces : **3 lignes de tram supplémentaires** d'ici 2023 ; le développement de l'**auto-partage** (gratuité de stationnement, etc.) ; un **téléphérique urbain** en projet sur le territoire ; **475 km de pistes cyclables dont 25 km de Chronovélo ; plus de 9 000 Métrovélos en location ; 12 000 places de stationnement vélos ; 13 parcs à vélos sécurisés, dont le plus grand silo à vélos de France à la gare (2 000 places) ; etc.**

RÉSULTATS,
UNE BAISSÉ DE 30 %
DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
ENTRE 2005 ET 2018,
SELON L'OBSERVATOIRE ATMO AUVERGNE RHÔNE ALPES

© SYLVAIN FRAPPAT



VIVRE LA NATURE COMME UN BIEN COMMUN

Grenoble est en chemin vers l'autonomie alimentaire pour permettre à tous les Grenoblois et Grenobloises d'accéder à une alimentation saine, sûre et durable.

Grenoble s'engage pour une **ALIMENTATION Saine et de qualité** pour toutes et tous, et ce dès le plus jeune âge : les cantines scolaires proposent 65% de bio et/ou local (**objectif 100% de bio dans les cantines**), 1 à 2 repas végétariens par semaine (après un intense programme de formation des cuisiniers) ; et des menus adaptés à la saisonnalité. Grâce à la tarification solidaire, un enfant sur 5 déjeune pour moins de 80 centimes.

En novembre 2018, une première **FERME URBAINE** 100% bio de 1,4 hectare s'est installée au centre horticole de Grenoble. Depuis 2021, une ferme urbaine solidaire de 2 700 m² basée sur la production de micro-pousses est accueillie par la Ville. Elle allie production alimentaire de proximité et accès à l'emploi pour des personnes en difficulté. En 2021, la Ville de Grenoble a mis à disposition un terrain pour une troisième ferme urbaine.

Depuis 2014, la Ville et la Métropole plantent plus d'arbres qu'elles n'en coupent à Grenoble.

L'objectif ? + **15 000 ARBRES D'ICI 2030** dans la ville.

5 500 ont été plantés depuis fin 2014. **1 560 arbres seront plantés cet hiver, un record !**

La Ville de Grenoble a lancé en 2021 <http://vegetalise.grenoble.fr> pour permettre aux Grenobloises et Grenoblois de contribuer davantage à la végétalisation avec notamment :

- création d'un espace végétal ou de jardinage sur l'espace public ;
- participation à un espace de jardinage existant ;
- **don de près de 300 arbres en 2021** à planter sur son terrain ;
- conseils.

CONDITION ET BIEN ÊTRE ANIMAL

Grenoble protège les animaux domestiques et accompagne leurs humains. Fin 2020, la Ville de Grenoble a remporté le 3e Grand Prix de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine pour le Trophée « **éducatrice canine et féline municipale** », poste unique en France. Elle est par ailleurs classée 5e au palmarès 2021 des villes de plus de 100 000 habitant-es où il fait bon vivre avec son chien (30 millions d'amis, n°395).

Cette année, le **budget des stérilisations des chats a été augmenté d'environ 50 %** pour le porter à 6 160 € qui permet près de 200 stérilisations par an. La **zoothérapie** est expérimentée depuis plusieurs années, et un travail est en cours pour permettre le **maintien des animaux de compagnie en EHPAD** en associant des associations partenaires.

La Ville de Grenoble va aller plus loin avec : **l'accueil des animaux dans les structures d'accueil des personnes seules en errance, des collectes de nourriture pour animaux, 6 nouvelles zones de liberté pour les chiens, la construction d'un Chatipi par an**, la poursuite de la **sensibilisation et de l'éducation**, etc.

**3 FERMES URBAINES BIO
6 VERGERS**

**12 JARDINS FAMILIAUX
17 JARDINS PARTAGÉS
230 ESPACES JARDINÉS**

ZÉRO PESTICIDE

**5500 ARBRES PLANTÉS
OBJECTIF +10 000 D'ICI 2030
+500 VARIÉTÉS D'ARBRES
(contre 297 en 2006)**

**95% BIO/LOCAL CRÈCHES
+65% BIO/LOCAL ÉCOLES
1 À 2 REPAS VÉGÉTARIENS
PAR SEMAINE
OBJECTIF : 1 ALTERNATIVE
VÉGÉTARIENNE QUOTIDIENNE**



LUMIÈRES SUR LA VILLE

Grenoble, via sa Régie Lumière, a lancé en 2015 un plan de modernisation de l'éclairage public pour réduire l'impact écologique et favoriser le bien vivre dans la ville.

Avec **9 375 000 € d'investissement**, la Ville de Grenoble accompagne la transition énergétique de son éclairage public. Après 6 ans, cet investissement massif a permis non seulement de réduire l'empreinte écologique du réseau mais aussi d'améliorer le confort pour les habitantes et habitants (85% de pannes en moins qui ont permis de réduire le nombre de demandes d'usagers de 75%).

Le Plan lumière s'appuie sur **l'emploi local** pour atteindre ses objectifs (des diodes LEDS fabriquées à Bernin (Soitec), des armoires électriques sont conçues par une société grenobloise (BH Technologies), etc.). Avec la Régie Lumière ce sont plus de 11 600 heures d'insertion professionnelle (soit 14 équivalents temps plein) qui ont déjà été réalisées, encadrées par le groupe Ulisse, spécialisé dans l'insertion par l'activité économique, ou en partenariat avec la Régie de quartier Villeneuve – Village Olympique.

Avec ce plan d'investissement, des résultats ambitieux :

- > **45% d'économie d'énergie**, ou encore 19 246 MWh d'économie d'énergie, soit l'équivalent de la production annuelle d'énergie de 23 terrains de foot équipés de panneaux solaires
- > **1 925 tonnes de CO2 évitées** (soit 1 925 aller-retours Paris-New York)
- > **60% de pollution lumineuse en moins**
- > **9 375 000 € d'investissement**
- > **2 800 000 € d'économie d'énergie cumulée**
- > **11 600 heures d'insertion** réalisées (soit 14 équivalents temps plein)
- > **85% de pannes en moins** qui ont conduit à une baisse de 75% des demandes d'usagers
- > **80% de luminaires remplacés** par rapport à l'objectif de marché
- > **11 900 luminaires traités**
- > **750 luminaires à détection de présence**
- > **100% des luminaires avec abaissement de lumière en milieu de nuit**



ENERGIE 100% VERTE, 0% NUCLÉAIRE, 0% FOSSILE

D'ici quelques mois, Grenoble couvrira la totalité des besoins des ménages grenoblois en électricité renouvelable : 100% verte, grâce à un **plan d'investissement de 125 millions d'euros** de Gaz Electricité de Grenoble – l'énergéticien local.

LE PHOTOVOLTAÏQUE SE MULTIPLIE

La Ville de Grenoble encourage la production locale d'énergies renouvelables en mettant à disposition les toitures de ses bâtiments pour l'implantation de capteurs photovoltaïques au profit de la SAS Energ'Y Citoyennes. Plusieurs bâtiments sont déjà concernés : **7 centrales photovoltaïques citoyennes** ont été installées par Energ'y citoyennes sur la ville de Grenoble (Belle Electrique, Halle Balzac, et écoles Clémenceau, Menon, Malherbe, Racine).

Dans le cadre de programmes de rénovation énergétique avec la SPL OSER, **3 écoles** (Ampère, Painlevé et Chatin) sont équipées de plusieurs centrales photovoltaïques.

Enfin, la Ville a mis à disposition la **toiture du Centre Sportif Motte** à la société GEG ENR pour l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque de 100 kWc.



UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE LA VILLE

LA 1ÈRE GRANDE VILLE À 30KM/H

En 2016, Grenoble était la première métropole et première grosse ville française à franchir le pas : les 30km/h devenait la règle, 50km/h l'exception.

L'objectif : **rendre la ville plus agréable à vivre pour les riverain-es, plus conviviale pour les visiteuses et visiteurs, mieux adaptée aux usager-es les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, etc.) et plus sûre pour les piéton-nes et les cyclistes.**

Résultat : sur les axes à 30km/h, il a été constaté une **BAISSE DU NOMBRE D'ACCIDENTS D'ENVIRON 30km PAR AN.**

Cela s'inscrit aussi dans la volonté d'améliorer la qualité de l'air avec d'autres outils (ZFE, vignettes Crit'air, Prime air bois, etc.).

PIÉTONNISATION

Piétonnisation, création d'un axe Chronovélo, plantations d'arbres, nouveaux mobiliers urbains, création de placettes pour se détendre... Le centre-ville s'est agrandi et embelli !

Le projet Coeurs de Ville Coeurs de Métropole, lancé par la Métropole et la Ville de Grenoble visaient à rendre le centre-ville plus attractif, soutenir les commerçant-es, étendre le centre-ville en piétonnant de nouvelles rues et développer la mobilité douce. **5 secteurs ont ainsi été piétonnés et végétalisés** en 2019 en concertation avec les habitant-es et les commerçant-es. En 2021 le secteur piétonnier s'est à nouveau élargi avec un **6e secteur.**

BAISSE HISTORIQUE DU TAUX DE VACANCE COMMERCIALE : au centre-ville de Grenoble, il est tombé à 7% ! Il était de 7,9% en automne 2020 et de 10% en mars 2019. Soit une baisse de 3 points en deux ans et demi.

PLACE(S) AUX ENFANTS AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR, APAISER L'ESPACE PUBLIC, S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis la rentrée, **13 Place(s) aux enfants s'ajoutent aux 22 espaces piétons existants devant les écoles** grenobloises. Ces espaces apaisés, **piétonnés**, progressivement **végétalisés** sont au cœur de chaque quartier. Les Place(s) aux enfants sont des **lieux de rencontre et de loisirs pour toutes et tous.**

Après la **peinture au sol, des végétaux et des mobiliers** sont peu à peu ajoutés. Les échanges continuent avec les habitant-es du quartier, les enfants des écoles, les riverain-es, les équipes pédagogiques, etc. pour travailler à concevoir les espaces définitifs.

L'accès des véhicules ainsi que l'arrêt temporaire dans ces aires sont limités aux seuls ayants-droit. Certaines rues sont fermées physiquement à la circulation au moyen d'une barrière pivotante.

L'ESPACE PUBLIC LIBÉRÉ DE LA PUB

En 2014, Grenoble était la **1ère grande ville européenne à libérer l'espace public de la publicité** en ne renouvelant pas son contrat avec JC Decaux afin d'embellir la ville, développer l'expression citoyenne, redonner de la place à la nature, privilégier le commerce en ville, protéger les jeunes générations...

➤ **326 panneaux publicitaires en moins,**
➤ soit **plus de 2 000 m² de publicité qui ont disparu** de l'espace public en 2015.

Avec le Règlement Local de Publicité Intercommunal, 7 000 m² de publicité (= la surface d'un terrain de foot) ont été également libérés sur la Métropole de Grenoble. Les panneaux de 8 & 12 m² ont été supprimés.

COVID-19 : PROTÉGER ET ACCOMPAGNER

Création de la plateforme d'entraide Volontaires solidaires, opérations pour faciliter l'accès au dépistage et à la vaccination (en particulier des plus précaires), animation du registre des personnes fragiles isolées, distributions de masques et de nourriture, maraudes, ouverture d'un nouvel accueil de jour... depuis le début de la pandémie de Covid-19, la Ville de Grenoble et son CCAS accompagnent les Grenobloises et Grenoblois pour réduire la propagation du virus, lutter contre l'isolement, et accompagner les habitant-es en particulier les plus fragiles.

De **nouvelles subventions sont venues soutenir les associations et forces vives grenobloises**, pour leur permettre de traverser au mieux cette période.

Grenoble était la première Ville à lancer une **CONVENTION CITOYENNE COVID** en novembre 2020 pour démocratiser la gestion de la crise, donner la parole aux citoyen-nes et représentant-es d'actrices et acteurs locaux sur les différentes expériences de vie, et anticiper les préoccupations des citoyen-nes.

La pandémie continue d'avoir des conséquences désastreuses sur les personnes, que ce soit sur le plan économique, social ou psychique. La Ville de Grenoble et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont engagés, notamment auprès des plus précaires, afin de promouvoir la vaccination, permettre l'accès de tous et toutes aux soins et **FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE UNE PRIORITÉ.**

**En 2022, Grenoble augmente de 8%
soit plus d'1.5 million d'euros,
sa contribution aux politiques de santé et de solidarité de son CCAS.**

Le commerce de proximité et plus largement l'économie locale ont été également durement éprouvés par la crise sanitaire, venue s'ajouter à des menaces structurelles du e-commerce et des nouveaux centres commerciaux. Grenoble a lancé un **PLAN DE VITALITÉ DE PROXIMITÉ** : projet de foncière commerciale métropolitaine, adhésion à « Centre-Ville en mouvement », lancement d'une recyclerie sportive, travaux et rénovation, nouveau référentiel terrasse, etc. Aussi, Un travail d'**ACCOMPAGNEMENT ET D'ACCÈS AUX DROITS DES LIVREUSES ET LIVREURS À VÉLO** est en cours. Une salle est mise à disposition une fois par semaine au collectif qui s'est constitué. C'est un premier pas en attendant les Assises de la nuit et d'autres outils mis à disposition de ces travailleur-euses précarisé-es.

La **TOUR PERRET** a 95 ans : c'est peu pour un monument historique, mais c'est beaucoup pour un édifice en béton armé. Sa restauration est un défi technique et patrimonial. Les travaux démarreront au deuxième trimestre 2022.





CONTACT PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE

presse@grenoble.fr

04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64

04 76 76 11 42 / 06 07 24 82 79

GRENOBLE

winner 2022



EUROPEAN GREEN CAPITAL

An initiative of the
European Commission 